

# Lutter contre les traitements inhumains

## Fiche du professeur

**Thème :** les principes fondamentaux

**Niveaux :** B2 (intermédiaire 2)

**Public :** grands adolescents, adultes

**Durée indicative :** 1h30

**Matériel :**

- l'extrait sonore de l'activité
- le document annexe : les cartes « associations de défense des droits humains »
- le document annexe : quelques citations

### PARCOURS PÉDAGOGIQUE

---

#### Je découvre

- Retrouver un mot à partir de sa définition

#### J'explique

- Expliciter le lien entre le mot « dignité » et l'article 5 de la Déclaration universelle des droits de l'homme

#### Je comprends

- Comprendre des commentaires

#### Je m'exprime

- Présenter une association de défense des droits humains

#### J'argumente

- Commenter des citations sur les droits humains et la dignité
- 

### ÉDUCATION AUX DROITS HUMAINS

- Discuter de la notion de « dignité »
- Découvrir et interpréter l'article 5 de la Déclaration universelle des droits de l'homme
- Connaître des associations de défense des droits humains
- Découvrir et commenter des citations sur les droits humains et la dignité

## Déroulement des activités

### Je découvre (activité 1)

➤ **Objectif de l'activité 1 : retrouver un mot à partir d'une définition**

L'enseignant.e écrit les lettres « É-I-I-D-G-N-T » et l'indication « nom féminin » au tableau.

L'enseignant.e distribue la fiche d'activités et les apprenant.e.s lisent la définition proposée. L'enseignant.e s'assure que la définition est comprise par l'ensemble de la classe. En binômes, ils.elles cherchent le mot qui correspond en s'aidant des lettres et indications notées au tableau.

Les apprenant.e.s répondent aux questions : « À votre avis, le mot « dignité » était-il présent dans la Déclaration des droits de l'homme » de 1789 ? Pourquoi ? »

### J'explique (activité 2)

➤ **Objectif de l'activité 2 : expliciter le lien entre le mot « dignité » et l'article 5 de la Déclaration universelle des droits de l'homme**

L'extrait sonore utilisé peut être écouté en ligne ou téléchargé sur la page de l'activité en ligne « Les mots de article 5 ». L'enseignant.e peut aussi lire lui-même.elle-même l'article à voix haute.



Individuellement, les apprenant.e.s écoutent l'article 5 de la Déclaration universelle des droits de l'homme et complètent le texte.

Mise en commun à l'oral en groupe-classe.

En petits groupes, les apprenant.e.s échangent sur le lien entre l'article 5 et le mot « dignité ».

Exemple : *torturer une personne, c'est forcément ne pas considérer sa valeur et ne pas la respecter.*

Variante : Les apprenant.e.s réalisent les exercices en ligne « Les mots de l'article 5 » puis échangent sur le lien entre l'article 5 et le mot « dignité ».

**Je comprends (activité 3)**

➤ **Objectif de l'activité 3 : comprendre des commentaires**

Dans un premier temps, les apprenant.e.s écoutent l'extrait et répondent aux questions de l'Activité 3, 1).

L'extrait sonore peut être écouté en ligne. Il peut être aussi téléchargé.



Pour la mise en commun en groupe-classe à l'oral, ils.elles corrigent les propositions fausses. L'enseignant.e peut préciser aux apprenant.e.s que, suite à la Révolution française, la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen a été signée le 26 août 1789. Elle comporte 17 articles seulement (contre 30 pour la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948).

Pour lire le texte de la Déclaration de 1789 : <http://www.conseil-constitutionnel.fr/conseil-constitutionnel/francais/la-constitution/la-constitution-du-4-octobre-1958/declaration-des-droits-de-l-homme-et-du-citoyen-de-1789.5076.html>

Dans un second temps, les apprenant.e.s réécoutent l'extrait et répondent aux questions de l'Activité 3, 2).

L'enseignant.e interroge les apprenant.e.s sur les références historiques auxquelles Danièle Lochak fait allusion (la Seconde Guerre mondiale et les persécutions de l'Allemagne nazie) et les précise si nécessaire.

**Je m'exprime (activité 4)**

➤ **Objectif de l'activité 4 : présenter une association de défense des droits humains**

Prévoir une séance en laboratoire multimédias ou en médiathèque.

L'enseignant.e télécharge un exemple du document les cartes « associations de défense des droits humains » en annexe et les découpe.

En petits groupes, les apprenant.e.s reçoivent une carte « association » et font des recherches sur leur association. Ils.elles se mettent d'accord sur les informations pertinentes à transmettre à la classe et rédigent une présentation.

Chaque groupe présente ensuite le fruit de ses recherches et de son travail de synthèse à l'oral en 6 minutes maximum.

**J'argumente (activité optionnelle)**

➤ **Objectif de l'activité : commenter des citations sur les droits humains et la dignité**

Proposition pour débattre en classe :

L'enseignant.e projette ou distribue le document annexe « Quelques citations ».

La classe choisit une ou plusieurs citation.s et en débat.